

Procès verbal de Conseil d'Ecole

Membres du conseil d'Ecole, réunis le mardi 3 novembre, en visioconférence à 18h00.

PARTICIPANTS :

*** représentants de l'éducation nationale**

- Mme MARTIN Meghan, directrice et enseignante de la classe GS-CP-CE1
- Mme BRITES Nathalie, enseignante à 80% de la classe CE2-CM1-CM2
- Mme VIRAPIN Maryon, complément, enseignante de la classe CE2-CM1-CM2

*** représentants de la mairie**

- Mr Caddous, conseillère municipale chargé des affaires scolaires

Représentants de parents d'élèves :

- Mme GEMTON Elodie, titulaire
- Mme JEANNE Caroline, titulaire
- Mme NARCE Sandra, suppléante.

EXCUSES :

- Mme GRAZIUZO Catherine, Inspecteur de l'Education Nationale
- Mme BELAROUCI Kamssa, psychologue scolaire
- Mr PIERRET Dominique, maire de Drocourt
- Mme ROSENTRITT Marie-Sophie, suppléante

Ordre du jour :

- 1. Le règlement de l'école et la charte de la laïcité**
- 2. L'organisation pédagogique de l'école et les moyens humains**
- 3. Le temps périscolaire**
- 4. Les élections des parents**
- 5. Les moyens et les partenaires pour un suivi**
- 6. La sécurité : le PPMS, exercices d'incendies et protocole sanitaire.**
- 7. Les petits travaux réalisés ou en attente**
- 8. Les moyens financiers : OCCE et caisse des écoles**
- 9. Les projets**
- 10. Questions diverses**

1. Le règlement et la charte de la laïcité

*** le règlement de l'école**

Quelques petits changements avec des ajouts suite au changement de direction :

- fermeture du portail à clef.
- les lunettes de soleil sont interdites sauf exception.
- Le portail est ouvert pour les élèves en retard.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité. Il sera collé dans les cahiers de liaison des élèves.

*** la charte de la laïcité**

Collée, en début d'année, dans les cahiers de liaison, élèves comme parents en ont été informés.

Elle sera travaillée en classe.

2. L'organisation pédagogique de l'école et les moyens humains

L'école accueille 42 élèves soit 9 élèves de plus que l'année dernière.

*Dans la classe de Mme Martin : 9 GS, 6 CP, 8 CE1, soit 23 élèves. Mme ANNOVAZZI Chrystelle, mise en disponibilité, est remplacée par Nathalie (le matin et jusqu'à 16H30). Comme Chrystelle, Nathalie est une aide précieuse auprès des GS.

*Dans la classe de Mme Brites et Mme VIRAPIN : 7 CE2, 3 CM1 et 9 CM2 ; soit 19 élèves.

* Un départ risque de se produire dans les prochaines semaines, en classe de CE1.

3. Le temps périscolaire

Rappel : La boîte aux lettres du portail, consultée quotidiennement, est à utiliser pour les fiches « cantine ».

Pour des changements, privilégier le mail "cantine-garderie-drocourt@orange.fr" consulté régulièrement.

En cas d'urgence, une information à traiter le jour même : le téléphone de la cantine-garderie 06 85 85 25 40.

Le site « drocourt78.fr » est toujours disponible ; vous pourrez y retrouver toutes les informations concernant la vie de l'école ainsi que les réalisations de vos enfants en photos quand celui-ci sera mis à jour. Un problème d'hébergeur empêche sa mise à jour.

Suite au nouveau protocole sanitaire, une double garderie a été mise en place. Une garderie dans la classe de Mme Martin pour ces élèves gérée par Nathalie, et une garderie dans la salle habituelle gérée par Marie-Claude.

4. les élections des parents.

Nous notons une meilleure participation, + 1,21%, soit 58,21% contrairement à l'année précédente 57%.

Je tiens à remercier et à féliciter Mmes GEMTON Elodie, JEANNE Caroline, NARCE Sandra, et ROSENTRITT Marie-Sophie, nos parents délégués, qui participent au bon fonctionnement de l'école et font valoir le point de vue des familles. Les parents délégués assurent également un lien entre l'équipe éducative (directrice, enseignantes et médecin scolaire) et les autres parents. Ils assistent aux 3 conseils d'école qui réunissent les parents délégués avec les enseignants, le directeur et les représentants de la mairie.

5. Les moyens et les partenaires pour un suivi.

Cette année était une année particulière, nous n'avons pas pu faire de réunion d'informations générales. Cependant, les réunions par classe ont pu avoir lieu.

Comme expliqué lors de la réunion d'information, les dispositifs sont nombreux :

* L'**APC** (aide personnalisée complémentaire), coup de pouce concernant, cette année, les élèves ayant des difficultés scolaires passagères en lecture ou en mathématiques.

- Mme BRITES : les lundis et jeudi de 16h30 à 17H10

- Mme VIRAPIN : le vendredi de 8H20 à 8H50.

Elle n'effectue que 9h sur l'école de Drocourt, de ce fait, elle ne commence qu'au mois de novembre.

- Mme MARTIN: les lundis et les vendredis de 16h30 à 17h20.

Des conseils de cycle périodiques régulent la mise en place des APC.

* le **PPRE** (programme personnalisé de réussite éducative) , au nombre de 4 au jour d'aujourd'hui, nous en aurons 5 dans les prochains jours.

* le **PAP** (projet d'Accompagnement Personnalisé) qui concerne des élèves atteints de troubles des apprentissages, au nombre de 2 dans l'école .

* **PPS** (Projet personnel de scolarisation) qui s'adresse aux élèves reconnus par la MDPH (maison du handicap), au nombre de 0 dans l'école.

* **PAI** (pour les allergies ou maladies chroniques qui demandent la mise en place d'un traitement à l'école). 2 à ce jour.

* **Les évaluations nationales** de CP et CE1 puis des GS permettent de faire un diagnostic des réussites et des besoins du groupe d'une classe d'âge au niveau national et des besoins d'une classe ou individuels au niveau de l'école. Suite aux évaluations, chaque famille a été rencontrée par Madame Martin afin de faire un point.

Des partenaires :

* la prise en charge du **RASED** (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté qui se compose d'un psychologue scolaire (Mme Kamssa Belarouci), d'un maître E (enseignante spécialisée à dominante pédagogique, pour des difficultés scolaires) et d'un maître G (enseignante à dominante relationnelle, pour aider l'enfant à devenir élève).

Nous sommes toujours dans l'attente pour les prises en charge.

* **L'Equipe éducative** qui rassemble les différents partenaires éducatifs et médicaux qui travaillent autour et pour l'élève et les parents. Elle a pour but de permettre de croiser les regards des différents partenaires pour trouver et décider d'une action, une orientation pour l'élève.

Les contacts sont notés dans le règlement de l'école.

6. La sécurité : exercice incendie et point sur la situation sanitaire.

* **les exercices d'incendie** seront au nombre de 3 par an. Le premier a été effectué le jeudi 17 septembre. Tout s'est bien déroulé, dans le calme. Pas de dysfonctionnement dans le système d'alarme.

Deux autres exercices sont prévus au mois de janvier et de mai.

*** le PPMS (plan particulier de mise en sécurité)**

Il n'a pas été fait comme habituellement, nous sommes dans l'attente des consignes de la circonscription.

***Portail le matin et le soir après et avant l'école :** La porte sera désormais fermée le matin et le soir. Il vous faudra sonner et attendre qu'on vous amène votre enfant.

*** Situation sanitaire :**

Depuis le jeudi 1^{er} octobre, le port du masque est obligatoire dans un périmètre de 50m autour des accès aux établissements des enseignements du premier et second degré aux heures d'ouvertures et de sorties ;

Depuis les vacances de la Toussaint, le protocole sanitaire a évolué :

- Les élèves en école maternelle ne portent pas de masque.
- Les élèves en école élémentaire portent un masque dit « grand public ».

Les élèves des classes élémentaires portent le masque en continu. Ils sont changés après la cantine.

Les enfants ont besoin de deux masques par jour. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies particulières.

La distanciation ne s'impose pas au sein des élèves de maternelles. Pour les élèves d'élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible.

Les brassages sont limités au maximum que ce soit sur le temps périscolaire et le temps scolaire ou encore le temps méridien. Les élèves des deux classes sont séparés. Ils ne rentrent pas et ne sortent pas par les mêmes portes au sein de l'établissement. La cantine est divisée en deux, une partie pour la classe des plus petits et une partie consacrée à la classe des plus grands.

L'accès aux jeux, aux livres, aux ateliers est autorisé car les objets sont placés en quarantaine 24h après utilisation. Nous avons mis en place du matériel tournant. Le matériel jour 1 est disponible le lundi et le jeudi et le matériel jour 2 est disponible le mardi et vendredi.

Nous continuons à rester sur les mêmes règles qui sont :

- Je téléphone à l'école si mon enfant est malade, je l'emmène chez le médecin, je remplis l'attestation en indiquant que mon enfant peut retourner à l'école, si le médecin indique qu'il peut retourner à l'école.
- Si mon enfant est malade, mais il n'a pas vu de médecin, il ne peut revenir qu'après 7 jours.
- Si un des parents de l'enfant, ou un membre de sa famille est atteint par le Covid-19, votre enfant ne doit pas venir à l'école.

Au sein de l'école, nous pouvons avoir des cas contacts seulement à condition qu' :

- Un adulte n'est pas porté de masque.
- Ou si 3 enfants (de fratries ou de foyers différents) sont cas confirmés dans la même classe.

Tous les éléments décrits ci-dessus concernant le protocole sanitaire sont susceptibles d'évoluer dans le temps et selon les directives.

Nous sommes tous garant d'une sécurité. Par ailleurs, je vous demande donc de bien vouloir ne pas vous attarder devant le portail lors des sorties et des entrées des enfants.

7. les petits travaux

Aucun à ce jour.

8. les moyens financiers : caisse de l'école et OCCE

L'OCCE et la caisse des écoles se distinguent par les sources financières et leurs dépenses.

La caisse des écoles est nourrie par la mairie qui octroie un montant à l'école par élève ; 100 euros par élève soit 3300 euros pour cette année (le nombre d'élèves étant basé sur les effectifs de l'année passée). Le crédit est donné pour une année civile sur lequel une prévision budgétaire est pensée en année civile pour le fonctionnement de l'école : la pharmacie, les fournitures scolaires, des séries de livres ou de dictionnaires, la location de la photocopieuse, les copies, les timbres, les télécommunications.

Le contrat photocopieur a été renégocié par la mairie.

Cette année, un budget exceptionnel a été accordé pour l'achat de jeux à destination des grandes sections. Des investissements sont prévus pour le budget de l'année civile 2021.

L'OCCE est géré par l'école. Le montant actuel est de 3017,49 euros au 31/09/20. Les entrées sont de natures diverses : les dons des parents, des ventes

La mairie a donné une subvention de 690 euros au mois de juillet dernier.

Nous avons payé adhésion à la coopérative scolaire d'un montant de 92,40 le 30/09/20.

Nous remercions les parents pour leur générosité, le montant reçu pour les 2 classes cette année est de 650 euros.

La coopérative de classe finance les sorties, des ingrédients, des achats d'albums ou de livres, d'abonnements, de matériels ou matériaux pour des projets spécifiques...des sorties au musée, au cinéma...l'achat de photos de souvenirs...

La coopérative de l'école permet de gérer ces sorties et ces entrées. On peut acheter des petits matériels collectifs mais pas de gros matériels et pas d'achats pédagogiques comme des séries de livres pour une lecture suivie... Nous octroyons 60 euros en plus de la participation des familles aux classes pour des albums, revues...

De plus, nous avons décidé d'offrir à tous les enfants un album de jeunesse pour les fêtes de fin d'année. Nous sommes aussi dans l'attente d'un devis afin d'offrir des chocolats à chaque enfant.

En fin d'année scolaire, les élèves se verront offrir des cadeaux de fin d'année. Le projet est en discussion avec la mairie. La coopérative scolaire participerait à ce projet.

9. les projets

Le projet d'école qui aurait dû être mis à jour durant l'année 2019-2020 est reprogrammé à cette année scolaire.

Dans l'école

* Une inscription à un défi maths (Eurékades) du CE2 au CM2

Dans les classes :

- la classe des grands :

* projet papyrus qui permet aux élèves d'avoir accès à 4 livres gratuits et permet des échanges avec le collège d'Issou.

*matador : concours mathématiques en ligne.

* activité natation en périodes 1 et 2 (10 séances) qui perdurera cette période.

* Projet de sortie à Louvres en fin d'année selon la situation sanitaire.

- la classe des petits :

- * projet sciences : le potager / élevage en classe
- * La fête des 100 jours (au moins d'avril)
- * Inscription au défi maths en partenariat avec les écoles de Follainville-Dennemont.
- * Participation au concours Plumes en herbe

D'autres projets se grefferont au fil du temps.

10- Questions diverses :

- Le port du masque est-il difficile ?

Pour les deux classes, il n'y a pas de problème en général, les élèves respectent le port du masque. Ils peuvent s'hydrater régulièrement. Les élèves de GS ne semblent pas être interpellés par la différence qui incombe dans leur classe.

- Comment a-t-il été vécu l'hommage à Samuel Paty ?

Pour les plus grands, une certaine anxiété s'est fait sentir chez certains élèves. Madame Brites a évoqué le sujet avec ses élèves, puis leur a proposé de discuter sur la liberté d'expression ce qui a abouti à un projet artistique sur les colombes.

Pour les plus petits, au vu des âges très différents et des décalages de maturité entre les élèves, Madame Martin appréhendait ce moment. Pour autant, il s'est très bien déroulé, aucun élève n'a montré d'anxiété. Ils ont aussi abordé la liberté et la liberté d'expression grâce à l'utilisation de vidéo et de BD. Les élèves ont pu s'exprimer et questionner l'enseignante.

- Quand se déroulera la photographie de classe ?

Oui, elle est prévue pour le 12 avril 2020.

- Comment se font les anniversaires ?

Les élèves peuvent apporter des gâteaux individuels industriels et des boissons individuelles.

Les fêtes se font avant chaque vacance chez Mme Brites et tous les mois chez Mme Martin.

Un retard a été pris dans la classe des petits.

- Pour les rencontres des parents quand se feront-elles ?

Il était prévu de rencontrer les parents avant les vacances de Noël. Cependant, au vu du contexte sanitaire, les rencontres ne pourront pas se faire en présentiel. Il sera proposé des rencontres en distancielles par vidéoconférence. Les parents seront informés.

- Les retards d'apprentissages rencontrés lors du confinement ont-ils été résorbés ?

Pour la classe des petits, les élèves sont revenus avec différents bagages au retour des vacances d'été. Des écarts se sont creusés entre les élèves durant cette période. Cependant, le confinement n'est pas la cause de tout. Certains élèves présentaient déjà des difficultés d'apprentissages avant le confinement, et les difficultés sont toujours présentes. Tout de même, les écarts se resserrent.

Pour la classe des grands, les CM1 et les CM2 actuels ont bien travaillé durant le confinement, et n'ont pas eu de difficulté lors de la rentrée. Le groupe de CE2 actuel est quant à lui un groupe plus faible, malgré que les élèves soient demandeurs et volontaires, il leur a fallu beaucoup plus de temps pour s'adapter et prendre des habitudes de travail.

- Quand ouvrira le restaurant scolaire ?

Si tout va bien, il ouvrira fin janvier, début février.

- Y'a t-il des choses qui se font pour gagner de l'argent pour la coopérative scolaire ?

Il était prévu de vendre des crêpes afin de récolter de l'argent. Cependant, au vu de la situation sanitaire, ce projet est mis en attente.

Le marché de Noël ne peut être mis en place cette année au vu du protocole sanitaire.

- Les parents ont-ils le droit de ne pas mettre leur enfant à l'école par peur du COVID ?

L'École n'est pas obligatoire, mais seulement l'instruction. De ce fait, tout parent peut décider de ne pas scolariser son enfant et de faire l'école à la maison.

Information :

* Pour tout questionnement, les représentants de parents d'élèves sont disponibles et à votre écoute :

associationdrocourt2018@gmail.com

* Une demande d'ouverture de classe pour la rentrée prochaine a été faite à l'Inspectrice de l'Éducation Nationale. Nous ne savons pas actuellement si ce projet aboutira. Les effectifs sont encore un peu faibles pour en avoir la certitude.

Fin de la séance : 20h00

Fait à Drocourt, le 3/11/20

Présidente du Conseil d'école

Secrétaire de Séance

Mme Martin Meghan

Maryon Virapin